

# Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## Notre Dame de Bonne Espérance

40, rue du Fils - 33000 BORDEAUX Cedex - Tél : 05 57 81 14 30 - Fax : 05 57 81 14 59 - ndbe@adgessa.fr



L'ensemble du personnel et les résidents vous souhaitent la bienvenue au sein de l'E.H.P.A.D. Notre Dame de Bonne Espérance. L'E.H.P.A.D. Notre Dame de Bonne Espérance fut créé en 1847 par Jeanne Jenny LEPREUX, fondatrice de la Congrégation religieuse "des sœurs de la sainte Agonie" qui a été au siècle dernier une pionnière de l'action sociale en tous domaines. C'est en 1986, que notre association, l'ADGESSA, se voit confier la gestion de l'établissement. L'établissement est situé au cœur du quartier du Tondu à Bordeaux et concilie le charme d'un environnement naturel et de ses vignobles, avec l'animation d'un quartier commerçant d'une grande ville.

L'E.H.P.A.D. accueille aujourd'hui 93 personnes de plus de 60 ans en chambre individuelle ou en chambre double. L'E.H.P.A.D. est entouré d'un agréable parc arboré de 9500 m<sup>2</sup>.

L'établissement bénéficie d'un mobilier chaleureux et doté de tout le confort. Avec les participations de chaque résident et à partir de ses attentes et besoins, nous établirons un projet personnalisé afin d'assurer un accompagnement adapté et de qualité respectant les goûts, l'intimité et l'autonomie de chacun. L'ensemble de l'établissement a été spécialement étudié pour l'accueil des personnes âgées afin que les résidents se sentent dans leur élément en permanence. Chacun détient sa part d'engagement et de responsabilité dans l'observation du respect des règles de vie et des droits individuels comme collectifs. Ensemble, nous garantissons à ce lieu de vie Humanité et Solidarité. L'établissement dispose d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) qui accueille quotidiennement jusqu'à 14 résidents ayant des troubles cognitifs modérés et diagnostiqués ainsi que des troubles modérés du comportement. Le PASA est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques. Cette unité n'est ouverte qu'aux résidents de l'E.H.P.A.D.

## ADGESSA

Vivre ensemble toutes les étapes de la vie.

## Admission

Les admissions sont prononcées conjointement par la Direction et le Médecin Coordonnateur, après examen du dossier de demande d'admission qui comprend :

- Un volet administratif
- Un volet médical, daté et signé du médecin traitant ou d'un autre médecin, à mettre sous pli confidentiel (article D.312-155-1 du code de l'action sociale et des familles)
- Le prix de la journée est fixé annuellement par le Conseil Général et comprend : le logement, les repas, l'entretien du linge et le service hôtelier et infirmier.
- Aides possibles : APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)  
AL (Allocation Logement)



## SITUATION

**L'E.H.P.A.D. «Notre Dame de Bonne Espérance» se situe à Bordeaux St Augustin, dans un quartier paisible, à proximité du Centre Hospitalier Régional et du Centre Hospitalier Spécialisé Charles Perrens. Notre établissement est desservi par le bus N°48 (arrêt Eugène Jacquet ou Dr Rocaz) et par le Tram ligne A (Arrêt François Mitterrand).**

**Le secrétariat se tient à votre disposition de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h du lundi au vendredi.**



### Les professionnels

L'accompagnement du résident est assuré par une équipe pluridisciplinaire, services généraux, techniques, administratifs, médicaux et para-médicaux. Le personnel se relaie pour assurer une présence sécurisante continue de jour comme de nuit. Nos équipes sont régulièrement formées et soutenues pour cela, dans une démarche de bientraitance active. L'établissement a pour mission de mettre en oeuvre un projet personnalisé inscrit dans une démarche préventive, active, contre la perte d'autonomie physique, psychique ou sociale. Un programme d'actions individualisées et/ou collectives, engage au quotidien l'ensemble des intervenants auprès de chaque résident.

### La santé

Vous pouvez choisir votre médecin traitant en toute liberté. Notre établissement bénéficie d'une équipe médicale composée :

- d'un Médecin Coordonnateur qui assure la liaison avec votre médecin libéral et notre équipe soignante,
  - d'infirmières, dont une infirmière coordinatrice,
  - d'aides-soignants et aides médico-psychologiques qui vous accompagnent dans les gestes de la vie quotidienne de jour comme de nuit et d'une psychologue présente à temps partiel.
- Vous pouvez également bénéficier de soins dispensés par des professionnels de santé libéraux (podologue, dentiste, kinésithérapeute...)

au sein de l'établissement. Notre équipe soignante assure un suivi individualisé, en concertation avec la famille, le médecin traitant et en collaboration étroite avec les établissements sanitaires.

### L'animation

Un programme varié d'activités est proposé tous les jours de la semaine. Ce programme prend en compte des activités physiques, intellectuelles et créatives. Qu'elles soient d'ordre thérapeutiques ou occupationnelles, les animations sont des occasions de se distraire et de partager des moments conviviaux. La dynamique de vie vient aussi de l'extérieur, avec les visites de bénévoles et d'écoliers.

Des rencontres et des sorties sont régulièrement organisées pour les résidents qui le souhaitent. Un salon bibliothèque et un salon équipé d'une télévision sont à la disposition des résidents. Les résidents participent, selon leurs capacités, à des ateliers créatifs et thérapeutiques (stimulation de la mémoire, des sens, mobilité corporelle, gymnastique douce...) destinés à lutter contre les atteintes de l'âge et à maintenir ou recréer un lien social et une convivialité, sources de bien-être, de stimulation et d'échanges. Notre équipe est à votre écoute pour mettre en place vos suggestions d'animation.

### La vie spirituelle et sociale

Notre établissement dispose de nombreux espaces communs : salle de télévision, espace des familles, bibliothèque, salle d'animation... qui vous permettent de profiter au maximum de votre temps libre. Un salon de coiffure est à votre entière disposition. Vous pouvez prendre rendez-vous avec la coiffeuse auprès du secrétariat de l'établissement. Les nombreux espaces extérieurs, facilement accessibles, sont très agréables pour marcher ou simplement respirer l'air frais. La liberté de conscience de chacun est respectée. Chacun est libre de pratiquer le culte de son choix. Les représentants de différents cultes



peuvent rendre visite aux résidents. Un office religieux se tient dans l'établissement une fois par mois. Chaque résident peut assister à la messe du dimanche au sein de la chapelle de la Communauté Religieuse.

### La restauration

L'établissement a confié à un prestataire extérieur l'élaboration des repas qui sont préparés sur place par une équipe compétente. Les repas sont variés et sont soumis à l'avis d'une Commission des menus pour tenir compte des goûts des résidents. Si votre médecin vous préconise un régime diététique, nous adapterons vos menus. Les menus sont affichés chaque semaine devant la salle de restaurant. Le petit-déjeuner est servi en chambre à partir de 7h30, en fonction des habitudes de chacun. Le déjeuner est servi à 12h15, le goûter à 15h30 et le dîner à partir de 18h30 dans la grande salle à manger (sauf contre-indication médicale). Dans un esprit de convivialité, le résident peut partager le déjeuner avec sa famille ou ses proches dans la salle des invités (dans la limite des places disponibles), au prix fixé par l'établissement. Nous vous demandons de prévenir l'accueil 48h à l'avance.

### L'espace privé

L'E.H.P.A.D. Notre Dame de Bonne Espérance dispose de chambres individuelles et doubles, équipées d'une salle de bain avec douche à l'italienne, d'un lit médicalisé, d'une table de chevet, d'une armoire dressing, d'un bureau et d'un fauteuil. La chambre est équipée d'une ligne téléphonique (l'abonnement et le coût des communications sont à la charge du résident). Vous êtes invités à personnaliser votre chambre en apportant des objets personnels, dans la mesure où ils respectent les règles de sécurité et d'hygiène de l'établissement.



### Le linge

Le linge personnel est pris en charge par un prestataire extérieur. Par mesure de confort, le marquage du linge, au nom du résident, est assuré par le prestataire. Le linge hôtelier est entièrement géré par l'établissement.

### Le ménage

Les locaux communs et les chambres sont entretenus quotidiennement par nos soins.

### La surveillance de nuit

Elle est assurée par deux agents de nuit (une aide-soignante et un agent des services logistiques).

### Le conseil de la vie sociale

Il est composé de représentants des résidents, des familles, de membres du personnel et d'un représentant de l'association gestionnaire. Le CVS est une instance de communication qui permet de participer directement à la vie de l'établissement et à son fonctionnement. Il se réunit au moins trois fois par an.

